



AGCOP VISIO[®]

Vos assemblées générales à distance

Le nouveau module **AGGOP Visio** vous permet de réaliser vos assemblées générales à la fois en présentiel et en **visioconférence**, soumettre les résolutions aux votes, récupérer les résultats... sans quitter AGCOP

Avant l'AG



Création de la salle AG visio depuis AGCOP



Envoi automatique d'une invitation à l'AG par e-mail



Connexion à la salle de visio pour vos clients via leurs extranets, accessible depuis leur navigateur web

Pendant l'AG



Vote des copropriétaires directement depuis leur extranet



Synchronisation automatique entre la salle d'AG virtuelle et AGCOP

Après l'AG



Clôture de la visioconférence : édition du procès-verbal



Mise à disposition du procès-verbal sur l'extranet de vos copropriétaires

Le +

Application 100 % légale compatible avec les derniers décrets 2019-650 & 2020-834



EFFICACE, RAPIDE & COMPLET... POUR VOS AG À DISTANCE, ADOPTEZ AGCOP !